

Vote à choix multiples

(aussi appelé vote par approbation)

Fiche récap de processus

Processus, en réunion :

1. Tour de clarification du sujet, partage des faits
2. Tour de parole pour faire émerger les besoins et l'intelligence collective
3. Tour de propositions (4-5 max)
4. Chacun-e vote pour toutes les propositions qu'il soutient
5. La proposition avec la plus haute adhésion est retenue

Rapidité ⚠️ ajouter le délai pour se réunir



Semaines Jours Heures Minutes Secondes

Pour enjeu



Faible

Fort

Simplicité



Simple

Complexe

Pour taille de groupe



4

8

12

20

50

1000

millions

Niveau d'adhésion généré



Faible

Fort

Avantages :

- excellente adhésion
- forte intelligence collective
- équité
- met les participants dans une posture constructive

Adapté :

- décision demandant de la créativité
- trancher les sujets conflictuels
- les votants maîtrisent le sujet

Inconvénients :

- tour de proposition délicat à faciliter (risque de se perdre dans toutes les possibilités)
- énergivore

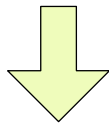
Points clés :

- nécessite un facilitateur compétent
- les étapes peuvent être réparties sur plusieurs réunions
- le tour de proposition est déconseillé à plus que 8 personnes

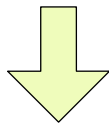
Vote à choix multiples

Fiche récap de processus

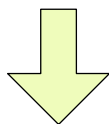
Tour de clarification du sujet, partage des faits



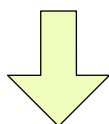
Tour de parole / Écoute du centre



Tour de proposition (par un groupe de travail, si nombreux)



Chacun·e vote pour les propositions qu'il soutient



La proposition la plus soutenue est validée

Pour
augmenter la
qualité des
propositions

FAQ Vote à choix multiples

Sujet à fort enjeu

Vous pouvez étaler les étapes du processus sur plusieurs réunions. Cela augmentera la qualité des réflexions, des propositions et permettra des échanges informels.

Si vous avez le temps, vous pouvez retourner à l'écoute du centre après les propositions, voire même après les votes (par exemple si l'adhésion est médiocre), afin de permettre aux proposeurs de les améliorer.

Comment limiter le nombre de propositions ?

S'il y a trop de propositions, le processus va devenir prise de tête.

Soit la taille de votre groupe permet de laisser chaque personne inspirée faire une proposition, soit vous devrez mettre une règle équitable, par exemple faire une proposition en binôme ou avec le soutien de X personnes.

Ne confiez pas ce choix à une personne (c'est trop arbitraire), sous peine de diminuer l'intelligence collective et l'adhésion au processus.

Dépersonnalisez les propositions

Appelez les propositions: A,B,C, plutôt que proposition de Bernard, de Clara. Cela aidera les gens à être au service du groupe, plutôt que pris par des enjeux relationnels.

Que faire en cas d'égalité ?

Cela peut arriver souvent dans un petit groupe. Une solution est de re-voter avec une note. Sinon il reste toujours pile ou face ;)

Comment voter avec plus de subtilité que pour/contre ?

Voir les autres processus de la famille des votes créatifs : jugement majoritaire, vote pondéré,...

Comment gérer l'étape 3 de propositions ?

Cette étape très créative risque de sur-stimuler le groupe, en le perdant dans l'éventail des possibles.

Quelques personnes ou un petit groupe (de 3 à 6) peuvent être chargés de faire les propositions. Qu'ils représentent les différentes sensibilités est nécessaire pour garantir la légitimité du processus.

Si vous faites cette étape en grand groupe : ne laissez pas les gens faire pression sur les proposeurs pour modifier leurs propositions, incitez-les si possible à faire leurs propres propositions.

Permettez aux proposeurs de modifier leurs propositions, mais avec modération si cela prend trop de temps.

Vos questions à contact@gouvernanceintegrative.com pour compléter la FAQ